

# AMÉNAGEMENT

## Redonner vie au quartier de la gare

IL REMPLACE L'ANCIEN PLAN DIRECTEUR LOCALISÉ DE LA GARE : DE COMPÉTENCE MUNICIPALE, LE SCHÉMA DIRECTEUR « PORTES DU BOURG » ENTEND REDESSINER LES CONTOURS DU PÉRIMÈTRE DE LA GARE DE VILLENEUVE. UN SECTEUR DE PRÈS DE 40'000 M2 ET QUI POURRAIT À TERME ACCUEILLIR JUSQU'À 800 HABITANTS OU EMPLOIS. LES PRÉCISIONS DE DYLAN KARLEN, MUNICIPAL EN CHARGE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

### Villeneuve Info : Dylan Karlen, tout d'abord qu'est-ce qu'un schéma directeur ?

Le schéma directeur est un instrument de planification qui fixe des lignes directrices et stratégiques en matière de développement et d'aménagement du territoire d'un secteur ou d'une région. Contrairement au Plan directeur localisé (PDL), il est de compétence municipale uniquement et ne fait l'objet d'aucune mise en consultation publique au préalable. Il n'a pas non plus de valeur contraignante pour l'Exécutif.

### Pourquoi avoir décidé de remplacer le PDL Gare par un schéma directeur ?

L'objectif était d'éviter les longues procédures. Pour rappel, le Plan directeur localisé de la gare a été déposé pour la première fois en 2012, après neuf ans d'études et de travaux. Suite à un accueil mitigé lors de la consultation publique, la Municipalité a retiré son projet deux ans plus tard, pour mettre sur pied des ateliers participatifs. Quelques remarques sont ressorties, dont la volonté de préserver le coteau et de ne pas y implanter d'éléments bâtis. En 2015, des études complémentaires en termes de mobilité, de logement, de parcage et de revitalisation du Bourg ont alors été demandées par l'Exécutif pour avoir une vision globale quant à



Le schéma directeur « Portes du Bourg » a pour objectif de repenser les contours du périmètre de la gare.

la manière de repenser tout le périmètre. Elles sont en passe d'être terminées. Le schéma directeur « Portes du Bourg » reprendra les conclusions de ces études, sans passer par la mise en consultation publique et le Conseil communal. On pourra directement passer à l'élaboration des plans d'affectation. Nous économiserons une étape, tout en nous dotant d'une ligne claire qui permettra par exemple d'avancer avec la réhabilitation des bâtiments en ruine des Comtes de Savoie.

### Certains élus voient dans le schéma directeur une attaque contre la démocratie...

S'il est vrai que le Conseil communal ne se prononce pas sur le schéma directeur, il est totalement faux de dire que cet outil ne respecte pas le processus démocratique. Le schéma directeur « Portes du Bourg » fera l'objet d'un préavis que nous présenterons dans le courant de l'année prochaine si tout va bien. Le législatif aura tout loisir de décider à ce moment-là s'il veut aller de l'avant ou non dans ce dossier.



### Quel sera le contenu de ce préavis exactement ?

Le document comportera deux parties : d'une part, la description des grands objectifs et principes du périmètre tels que développés dans le schéma directeur, et d'autre part, une demande de crédit pour la réalisation des études complémentaires permettant l'élaboration des plans d'affectation, et la mise sur pied d'ateliers participatifs. Nous allons clairement demander aux Villeneuvoises et Villeneuvois de dessiner le Villeneuve de demain.

Une démarche inédite et qui là encore, souligne notre volonté de nous inscrire dans un processus démocratique.

### Le schéma directeur, une première pour la commune ?

Absolument pas. La commune dispose déjà de schémas directeurs qui n'ont pas été adoptés par le Conseil communal et dont l'application n'a posé aucun souci : le schéma directeur « Requalification de la zone industrielle et commerciale », qui repense le fonctionnement de toute la zone, et édicte 14 fiches d'action à disposition de la Municipalité, de même que le schéma directeur « URB 8 », qui présente une vision urbanistique du Haut-Lac au sein du périmètre de l'agglomération Rivelac : Villeneuve, Noville et Rennaz. Membre du COPIL chargé de piloter les études complémentaires PDL Gare, le Service du développement territorial vaudois a par ailleurs validé cette stratégie. Il l'a même encouragée.

### Marché de Noël le 14 décembre

Mis sur pied par Économie Région Haut-Lac, le Marché de Noël aura lieu le 14 décembre prochain dans le Bourg de Villeneuve de 9h à 18h. Le Père Noël en personne sera présent pour distribuer des cadeaux aux enfants, tandis que la guggen musik les P'TiiT Buhl, essentiellement constituée d'adolescents, égaiera la journée. Nouveau cette année : une tasse de thé de Noël sera offerte à toutes les personnes qui viennent déguisées. Deux concours seront également mis sur pied pour l'occasion : une chasse au conte à travers les vitrines des commerçants et un concours du meilleur biscuit de Noël à l'attention des sociétés locales. Pour celles et ceux qui souhaitent clore les festivités en beauté, un concert (payant) de l'artiste Phanee de Pool aura encore lieu le soir au Théâtre de l'Odéon.

### Fenêtres de l'Avent

Les Fenêtres de l'Avent animent le Bourg depuis le 1er décembre dernier. À l'image de l'an passé, 24 commerces ont décidé de se prêter au jeu et se succéderont pour distribuer bols de soupe, chocolats chauds ou autres petits cadeaux à l'intention des visiteurs. Pour cette édition 2019, le traîneau du Père Noël se positionnera chaque jour devant ou en face du lieu qui accueille la fenêtre. L'Administration communale vous accueillera le 11 décembre de 15h à 17h et vous offrira une soupe ou un thé au rhum.